



RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2023 - 2024

BO du 31 août 2023



LIGUE AURA RUGBY

 RUGBY
AUVERGNE RHÔNE - ALPES

LiGUE AURA.....4

Cagnotte Rugby Solidaire..... 4

INFORMATIONs ADMINISTRATIONs.....5

Saisie des compétitions et rencontres sur Oval-e 5

Tarif Licences..... 6

Commande timbre supporters 6

Timbres d'affiliation des « membres non-actifs » 7

Réunions de rentrée Maisons Ouales..... 7

Déclaration d'accident..... 7

Service Civique 2023/2024 8

Formulaires de rassemblement 23-24 9

Couverture assurantielle saison 2023/2024..... 9

PASS'SPORT rentrée 2023..... 10

Gazette Juridique – Juin 2023..... 10

Guide de la Formation Fédérale..... 11

Appel à Projet..... 11

INFORMATIONs SPORTIVEs.....12

Journées « Bien Joué » en sécurité 12

Règles Ecole de Rugby 12

Compétitions Féminines à X et à XV 2023/2024 13

COUPE DU MONDE 2023.....14

Billets Coupe du Monde – Opération En Route pour 2023..... 14

Entraînement ouvert au public 15

Kit Communication Héritage 2023 16

Rugby Festival 2023..... 17

INFORMATIONs GÉNÉRALES.....18

Formations Fédérales 18

CD Rugby Puy-de-Dôme (63) 18

Le RC Saint Etienne recrute 18

CARNET NOIR.....19

AGENDA INSTITUTIONNEL..... 20

NOS PARTENAIRES.....21

LIGUE AURA

Cagnotte Rugby Solidaire



TOUS UNIS POUR MONTRER L'EXEMPLE !
SUIVEZ LE QR CODE POUR PARTICIPER À L'APPEL
AUX DONS, LANCÉ À L'OCCASION DE
LA COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

EN SUIVANT LE QR CODE CI-APRES, VOUS POURREZ AIDER L'ASSOCIATION MADASHARE À FINANCER
DES ACTIONS AU PROFIT DE MADAGASCAR, MAIS AUSSI SOUTENIR LA COMMISSION DES GRANDS
BLESSÉS DE LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES. RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LE SITE
WWW.LIGUEAURA.FFR.FR à la page LA LIGUE / NOS ACTIONS / SOLIDARITÉ



INFORMATIONs ADMINISTRATIVES

Saisie des compétitions et rencontres sur Oval-e

Veuillez trouver ici un courrier du Secrétaire Général de la FFR en date du 17 août :

Mesdames, Messieurs,

Le présent courrier fait suite aux différentes alertes reçues par la Direction des Compétitions Nationales concernant l'absence de déclaration de rencontres amicales ainsi que de saisie de compétitions officielles sur Oval-e.

Je vous rappelle que toute rencontre, qu'elle soit officielle ou non, doit être renseignée sur Oval-e et qu'une feuille de match doit être rédigée, contrôlée et signée. La saisie des informations dans le logiciel est impérative afin d'assurer le suivi administratif des rencontres et compétitions (gestion des scores et classements, gestion de la discipline, convocation des officiels de match etc...) mais également pour des raisons assurantielles.

Par ailleurs, nous attirons votre attention quant à la notion « d'entraînements dirigés ». En effet, conformément aux règlements généraux de la F.F.R, dès lors que deux clubs s'affrontent dans des conditions de match, il ne s'agit nullement d'un entraînement dirigé mais simplement d'une rencontre amicale soumise à déclaration auprès de la ligue régionale sur le territoire de laquelle se déroule l'opposition.

Ainsi j'en appelle à votre responsabilité de dirigeants de clubs et de responsables de compétitions afin que la pratique de notre sport puisse se dérouler en toute sécurité et dans le respect des règlements généraux de la F.F.R.

Je profite également de ce courrier pour vous rappeler que dans le cadre de la dématérialisation et de la simplification des procédures, la FFR a développé un nouveau module sur Oval-e permettant aux clubs et aux ligues régionales de gérer la déclaration et le suivi des rencontres amicales. L'utilisation de ce module sous-entend de maîtriser ses usages, c'est pourquoi nous vous transmettons un tutoriel en complément de ce courrier.

Comptant sur votre entière collaboration, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général de la F.F.R Sylvain DEROEUX

Vous trouverez le tutoriel « Demande de matchs amicaux » cité ci-dessus au lien suivant : [LIEN](#)

Pour rappel :

Toute rencontre non inscrite au calendrier officiel organisée à l'initiative d'une association (excepté les matchs de Challenges agréés) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Ligue sur le territoire de laquelle doit se dérouler le match (voir article 411-2 des Règlements Généraux) au minimum quinze jours avant la date de la rencontre.

Ces rencontres doivent se dérouler dans le strict respect des catégories de jeu définies par l'article 320-1 des Règlements Généraux. **Ainsi, seront autorisées les rencontres amicales opposant deux équipes d'une même catégorie de jeu.**

Toute demande d'autorisation relative à une rencontre opposant un club amateur à une équipe d'un club étranger, nécessitera le dépôt d'un dossier auprès de la Ligue régionale qui transmettra à la FFR pour décision (voir article 411-3 des Règlements Généraux).

La Ligue Régionale (ou la FFR) devra transmettre à l'organisateur un accord écrit et inscrire la rencontre dans Oval-e. Dès lors, le déroulement de cette rencontre non inscrite au calendrier est rigoureusement la même que celle d'un match officiel, à savoir :

Que chaque association devra compléter une feuille de match (cf. modèle ci-dessous) avec l'inscription **de 30 joueurs maximum, affiliés pour la saison 2023/2024**, ceci avant le début de la rencontre. Les challenges agréés pourront, si leur règlement sportif le prévoit, autoriser jusqu'à 30 joueurs inscrits sur la feuille de match.

- [Autorisation rencontre amicale](#)
- [Feuille de match rencontre amicale](#)

Vous trouverez à ce [LIEN](#) l'article 411.1 des Règlements Généraux relatif aux rencontres amicales.

Tarif Licences

Il n'y a pas eu de changement des tarifs des licences pour cette saison. Vous trouverez ici le tableau des tarifs pour la saison 23-24 : [LIEN](#)

Commande timbre supporters

Les timbres de supporters sont en vente. Vous trouverez ici le bordereau de commande : [LIEN](#)

Timbres d'affiliation des « membres non-actifs »

Les délais annoncés par l'imprimeur prévoient une livraison à la FFR pour le 8 septembre. La livraison dans les ligues interviendra la semaine suivante, soit pour le 15 septembre maximum.

Réunions de rentrée Maisons Ouales

Les clubs de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby sont invités dans les 4 maisons ovales pour la traditionnelle réunion de rentrée.

Ces réunions sont l'occasion de faire un récapitulatif des informations administratives essentielles à connaître pour bien commencer la saison.

Une réunion sportive sera en parallèle organisée pour faire un point sur cette nouvelle saison avec notamment les clubs engagés en compétitions Séniors Régionales 1, 2 et 3.

Rendez-vous dès 19h aux Maisons Ouales :

- de Clermont-Ferrand le 5 septembre
- de Guilhaum Granges le 6 septembre
- de Montbonnot le 7 septembre
- de Chaponnay le 12 septembre

Déclaration d'accident

Veuillez trouver ci-dessous un courrier du Secrétaire Général de la FFR en date du 31 août 2023 :

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La Fédération française de rugby (FFR) est très attentive à la sécurité de ses licenciés, raison pour laquelle, en lien avec le courtier CGA RUGBY, elle a souhaité faciliter le système de déclaration d'accident en dématérialisant sa gestion depuis quelques saisons, permettant ainsi d'optimiser le traitement des demandes et le suivi des dossiers d'indemnisation.

Par ce courrier, je tenais à vous rappeler que lorsque l'un de vos adhérents se blesse, **il vous appartient de déclarer cet accident dans les 5 jours qui suivent la blessure**, afin que le dossier puisse être pris en charge par l'assureur de la FFR. Une description précise de l'accident, des blessures subies et des circonstances entourant l'accident vous sont d'ailleurs demandées pour que l'assureur puisse déterminer la prise en charge. Je me permets également de souligner que toute

personne victime d'un accident doit consulter un médecin, peu importe les circonstances de cet accident, puisque ce médecin sera chargé de délivrer un certificat médical initial de constatation des blessures. Cet élément est une pièce indispensable pour la prise en charge par l'assurance et ne peut pas être remplacé par un compte-rendu d'imagerie ou une dispense quelconque.

Par ailleurs, et j'insiste particulièrement sur ce point, votre association doit déclarer tous les accidents, même en cas de blessure minime. Il se peut effectivement qu'un accident semblant a priori banal, puisse finalement engendrer des complications sur le long terme. Si la déclaration a été effectuée dans les temps, la personne pourra être prise en charge.

Je profite également de ce courrier pour vous rappeler qu'une personne ne bénéficie de la couverture assurantielle assortie à la licence qu'à partir du moment où une licence correspondant à la pratique envisagée lui est effectivement délivrée. Autrement dit, une personne titulaire d'une qualification de dirigeant d'association ne dispose pas d'une couverture assurantielle pour jouer au rugby et un joueur n'est pas couvert pour entraîner.

Enfin, je sais que les tâches que vous avez à accomplir ne sont pas toujours aisées, mais il est de votre devoir de participer à la protection des licenciés du rugby, que ce soit en amont, par la mise en place de mesures de prévention et de gestions des risques, mais également en aval, en permettant à vos adhérents de bénéficier de la couverture assurantielle liée à leur licence. Votre engagement est un élément essentiel de la toile complexe qui construit l'avenir du rugby et vous en êtes un des piliers.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs les Présidents, mes salutations sportives les meilleures.

Le Secrétaire Général, Sylvain DEROEUX

Service Civique 2023/2024

Lancement de la campagne saison 23-24

Des postes seront à disposition des clubs et des Comités Départementaux de la Ligue AuRA entre septembre 2023 et mars 2024. Ce dispositif accompagne les clubs dans le développement d'actions du Rugby Social Club.

Toutes les informations : [LIEN](#)



Avant le **15** du mois :
Envoi formulaire et pièces du dossier

Avant le **23** du mois :
Signatures et renvoi du contrat et de la convention signés



Formulaires de rassemblement 23-24

Veuillez trouver au lien suivant les formulaires de rassemblement d'associations :

- [Formulaire d'engagement d'un rassemblement d'associations](#)
- [Formulaire d'engagement : Liste complémentaire](#)
- [Canevas de rédaction de convention pour la création d'un rassemblement](#)

Couverture assurantielle saison 2023/2024

- Les personnes titulaires d'une licence au cours de la saison 2022/2023 continueront de bénéficier d'une couverture assurantielle **jusqu'au 31 octobre 2023** SEULEMENT POUR LES ENTRAÎNEMENTS ET UNIQUEMENT SI UNE DEMANDE DE LICENCE A ÉTÉ INITIALISÉE SUR OVALE

- Pour les enfants qui n'étaient pas licenciés en 2022/2023 et qui relèvent de la catégorie EDR c'est à dire M14 et en dessous pour les garçons et F-15 pour les filles sont couverts **jusqu'au 31 octobre 2023** SEULEMENT POUR LES ENTRAÎNEMENTS ET UNIQUEMENT SI UNE DEMANDE DE LICENCE A ÉTÉ INITIALISÉE SUR OVALE

PASS'SPORT rentrée 2023



Le dispositif Pass'Sport, déployé par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP), est reconduit cette saison 2023-2024 !

Il s'agit d'une aide individuelle de 50€ sur chaque nouvelle licence, permettant de soutenir la pratique sportive.

Vous trouverez, au lien ci-dessous, des éléments visuels réalisés par le Ministère, afin de vous permettre de les utiliser dans votre club : [AFFICHES PASS'SPORT](#)

Vous pouvez également retrouver l'affiche sur la plateforme Mes kits com ! Rendez-vous sur meskitscom.ffr.fr dans l'onglet "Modèles de kit".

Nous vous invitons à consulter la notice d'information pour vous guider dans vos actions de communication : [NOTICE D'INFORMATION](#)

Gazette Juridique – Juin 2023

Diffusion des matchs de la Coupe du Monde 2023

Cette Gazette Juridique de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby vous donne tous les éléments à connaître pour diffuser les matchs de la Coupe du Monde en toute légalité : [LIEN](#)

Guide de la Formation Fédérale

L'IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation) vous informe que le GUIDE DE LA FORMATION FEDERALE est disponible sur le site de l'IREF : www.iref.aurarugby.fr !

Pour permettre aux clubs de répondre aux obligations fédérales, l'IREF propose plusieurs BREVETS FEDERAUX.

Chaque BF permet d'entraîner des collectifs, de l'école de rugby aux séniors, du baby rugby au rugby à 5.

Les dates à ne pas manquer :

 **17/09/2023** : Date limite inscription BF Perfectionnement & BF Optimisation

 **01/10/2023** : Date limite inscription BF Initiation-Découverte & BF Développement

Le Guide de la Formation 2023/2024 : [LIEN](#)

Appel à Projet

Partage des Valeurs

Parce que vous êtes acteurs et actrices de notre sport, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby vous demande de diffuser les VALEURS DU RUGBY par les moyens qui vous conviennent : simples messages sur les réseaux sociaux, lancement de challenges, création de jeux, mise en place d'affichages dans vos clubs...,

Cet appel à projet s'adresse en priorité aux joueurs et joueuses des équipes jeunes M14 – M16 – M18 – M19 de tous les niveaux.

Vous mettez en place votre action avec l'aval de votre encadrement et vous nous en faites part en envoyant des vidéos ou des photos à communication@ligueaura-ffr.fr

Le projet commence maintenant et est ouvert jusqu'au **28 octobre 2023**, date de la finale de la coupe du monde France 2023.

N'hésitez pas, en partageant nos valeurs, le Rugby sera le grand gagnant !

INFORMATIONs SPORTIVES

Journées « Bien Joué » en sécurité

Veillez trouver un courrier du Directeur Technique National de la FFR en date du 23 août 2023 :

Mesdames et Messieurs,

Toujours soucieuse de préserver l'intégrité physique de nos licenciés pour la pratique du rugby, la FFR alimente son plan d'actions « BienJoué en sécurité » pour la saison 2023/2024.

Ce plan d'actions prend en compte les problématiques suivantes :

- Maximiser la prévention des blessures au travers de programmes de prévention qui ont fait leurs preuves au travers de données scientifiques et sur lequel les équipes techniques des clubs, des départements et des ligues pourront s'appuyer
- Faire passer les messages importants (sécurité, organisation structurelle...) en intervenant sur les différentes catégories et en créant du lien entre tous les intervenants (joueurs, éducateurs, arbitres...)
- S'appuyer sur les dispositifs de proximité mis en place sur l'ensemble des clubs

En conséquence les journées sécurités seront axées cette saison sur l'apprentissage technique (posture et poussée) et la connaissance de la règle, aux services de la prévention des blessures.

Un support de présentation est disponible et téléchargeable sous le lien ci-après <https://ffr.fromsmash.com/Plan-actions-rugby-BienJoue-en-securite> mais aussi accessible sur le site de l'entraîneur et de l'éducateur www.formation.ffr.fr.

Attestation de présence 2023 – 2024 : [LIEN](#)

Règles Ecole de Rugby

Des moins 6 ans aux moins de 14 ans, retrouvez les fiches des règles du jeu pour la pratique en Ecole de Rugby pour la saison 2023-2024 : [LIEN](#)

Des premiers pas l'Ecole de Rugby en moins de 6 ans à la dernière année en moins de 14 ans, l'évolution des formes de jeu et des pratiques est permanente.

Si les moins de 8 ans débutent par le toucher deux secondes avant de passer sur du jeu au contact, pour les moins de 10 ans, c'est le même programme avec du jeu à 7 pour terminer la saison.

En moins de 12 ans, c'est le jeu à X qui fait son apparition dans l'évolution des formes de jeu, pour conclure avec les moins de 14 ans et la pratique du jeu à XV et du Sevens.

Les formes de pratique pour la saison 2023-2024 :

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M6	ATELIERS RUGBY : jeux de coordination motrice, d'habiletés (lutttes, combat, courses, sauts, lancers) et jeux d'opposition (4x4 – 5x5)										
M8	5X5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5
M10	5X5 7X7	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7
M12	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10	RE 10x10
M14 M15F	7x7 10x10 15x15	T+2 J CO 7x7	J CO 7x7	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15	RE 10x10 15x15
M14 M15F	SEVENS M14 et M15F Toute la saison pour SCF et Outre-Mer / Avril-mai-juin pour CF										

Compétitions Féminines à X et à XV 2023/2024

La commission Epreuves Féminines de la Ligue a communiqué les fiches d'engagement pour les équipes féminines souhaitant évoluer dans le championnat régional à X, en Fédérale 2 Féminine à XV et en M18 à XV Accession lors de la saison 23-24.

Toutes les informations et les formulaires d'engagement sont à retrouver sur le site de la Ligue : [LIEN](#)

- Les fiches d'engagement pour les championnats régionaux Féminines à X M18 et Séniors sont à renvoyer à epreuves.feminines@ligueaura-ffr.fr avant le 26 septembre 2023.

- Le formulaire d'engagement de la Fédérale 2 Féminine est à renvoyer à epreuves.feminines@ligueaura-ffr.fr avant le 18 septembre 2023.

- La fiche d'engagement pour la compétition M18 Féminines à XV Accession est à renvoyer à competitions@ffr.fr avant le 30 septembre 2023.

COUPE DU MONDE 2023



Billets Coupe du Monde – Opération En Route pour 2023

Vous avez complété et envoyé votre tableau pour recevoir les places EDR pour un match de la Coupe Du Monde, ces informations sont pour vous !

1 - Informations envoi et réception des places

Rappel : L'envoi des billets est réalisé par la Région, par voie postale à chaque bénéficiaire. L'envoi des billets pour le premier match Italie / Namibie du 9 septembre a été réalisé la semaine dernière. Vous ne devriez plus tarder à les recevoir.

L'envoi des billets pour les autres matchs n'est pas encore réalisé.

2 - Informations stationnement (transmises directement par World Rugby via France 2023)

St Etienne | Véhicules légers et minibus

Parkings relais mis en place par Saint-Etienne Métropole :

- *En venant de Clermont-Ferrand – Parking DOA (Saint-Priest en Jarez, A72, Sortie 11) / Tram T1*
- *En venant de Lyon – Parking Méons (A72, sortie 14) / Fanwalk jusqu'au stade)*

St Etienne | BUS

Nous vous invitons à réserver dès maintenant des places de stationnement pour autocars afin de faciliter votre venue.

Ces places sont disponibles sur tous les sites de compétition, au tarif de 250 à 350€ TTC, en fonction de l'emplacement de la zone BUS.

- Contactez France 2023 à l'adresse contact.parking@france2023.rugby
 - France 2023 vous fera parvenir un bon de commande
 - Une fois votre besoin validé, France 2023 vous enverra un lien de paiement afin de procéder à la facturation
 - France 2023 vous enverra un courriel de confirmation de commande une fois le paiement validé
 - Vous recevrez votre titre d'accès par courrier postal à partir du 10/08/2023
- Merci d'indiquer une adresse postale valide pour l'envoi du titre d'accès. Sans cela, vous ne pourrez pas accéder à la zone de stationnement le jour du match.

Lyon | Véhicules légers et minibus

Attention de bien réserver votre place de stationnement en amont car il n'y aura pas de vente sur place.

- **Site de réservation :** <https://france2023.ol.fr/fr/>

La hauteur limite pour les parking VL est de 2,6m sur les P1/03/P5/P7 et 1,95m sur P2/P5/06 (précisé sur le site de vente des parking).

Lyon | BUS

Nous vous invitons à réserver dès maintenant des places de stationnement pour autocars afin de faciliter votre venue.

Ces places sont disponibles sur tous les sites de compétition, au tarif de 250 à 350€ TTC, en fonction de l'emplacement de la zone BUS.

- **Site de réservation pour Lyon :** <https://france2023.ol.fr/fr/>

3 - Justificatif d'absence pour les enfants scolarisés

Afin de justifier l'absence de certains enfants à l'école pour qu'ils puissent assister au match pour lequel vous avez obtenu des places, veuillez trouver ci joint un courrier de la Ligue AuRA. Merci de transmettre ce courrier aux parents qui vous sollicitent. **LIEN**

Entraînement ouvert au public

Vous pourrez au lien suivant vous inscrire pour assister à l'entraînement ouvert au public de l'équipe d'Italie à Bourgoin Jallieu le dimanche 24 septembre : **LIEN**

Kit Communication Héritage 2023

Le groupe Héritage 2023, de la Ligue AuRA Rugby, vous propose les visuels réalisés à l'occasion de la Coupe du Monde.

Vous les avez peut-être déjà aperçus dans vos MO, votre CD ou prochainement dans votre club. Ces panneaux sont désormais disponibles à l'impression pour toutes et tous.



Sans oublier le calendrier officiel des matchs de la Coupe du Monde !



Rugby Festival 2023

À partir du 8 septembre prochain, la France accueillera le monde à l'occasion de la **10ème édition de la Coupe du Monde de Rugby de l'histoire**. Partout dans le pays, de grandes et belles célébrations pourront se tenir. Et c'est la raison pour laquelle France 2023 lance dès aujourd'hui le **label Rugby Festival 2023**, qui sera actif jusqu'au coup de sifflet final de la compétition.

Toute sorte d'événements, sportifs ou culturels en lien avec le rugby, pourront bénéficier du **label Rugby Festival 2023** pour prolonger la fête dans tous les territoires et profiter de l'effervescence autour de notre événement.

Nous vous invitons à découvrir Rugby Festival 2023, et les conditions de labellisation, directement sur le site rugbyfestival2023.fr. L'espace candidat est là pour vous permettre de déposer vos projets dès à présent. À vous de jouer ! Chaque club, ligue ou comité recevra un kit de pavoisement, pour vous permettre de mettre vos événements aux couleurs de Rugby Festival 2023.

Présentation du dispositif : [LIEN](#)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Formations Fédérales

En ce début de saison, l'IREF (Institut Régional de l'Emploi et de la Formation) de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby vous rappelle que les **informations relatives à la Formation Fédérale** (inscriptions, calendriers, ...) sont à retrouver sur le site de l'IREF : <http://www.iref.aurarugby.fr> !

Bonne saison 2023-2024 !

CD Rugby Puy-de-Dôme (63)

Le comité départemental de rugby du 63 vous informe que suite à des dysfonctionnements techniques, il se dote d'une nouvelle page Facebook.

Vous pouvez désormais suivre l'actualité du CD au lien suivant : [LIEN](#)

Le RC Saint Etienne recrute

Vous trouverez ici l'offre d'emploi du club qui recherche un.e responsable administratif et financier, chargé de développement (issu du dispositif Campus 2023) : [LIEN](#)

CARNET NOIR

La Ligue AuRA de Rugby adresse ses sincères condoléances aux proches et aux clubs qui ont perdu ces dernières semaines l'un ou l'une des leurs.

Aux proches de **Nicole DURAND**, bénévole émérite depuis des dizaines d'années au Comité d'Auvergne puis à la Ligue, au sein de la Maison Ovale de Clermont-Ferrand.
Elle était secrétaire de la commission de discipline de la MO.
Son sourire, sa gentillesse et son envie de toujours bien faire vont nous manquer.

Aux proches de **Michael MEYNIER**, dit Mikouz, ancien joueur du SO Givors Rugby.

Aux proches de **Guillaume DUFLO**, membre de la commission EDR et de la commission infrastructure-club-house du Comité Départemental du Rugby de l'Ain.

Aux proches de **Daniel BOURELLY**, ancien président de l'école de rugby du CS Vienne Rugby.

Aux proches de **Jo PINTADO**, ancien président du FC Grenoble et du RC Seyssins

AGenda INSTITUTIONNEL

- ✚ 6 au 13 septembre : Semaine Nationale des Ecoles de Rugby
- ✚ 8 septembre : Début de la Coupe du Monde de Rugby en France
- ✚ 15 septembre : 1^{ère} étape de l'IN EXTENSO Super Sevens à Clermont-Ferrand
- ✚ 16/17 septembre : Première journée des Régionales 1 et 2 Séniors
- ✚ 17 septembre : Date limite inscription BF Perfectionnement et Optimisation
- ✚ 18 septembre : Date limite engagement en Fédérale 2 Féminine
- ✚ 22 septembre : 2^{ème} étape de l'IN EXTENSO Super Sevens à Lyon
- ✚ 23/24 septembre : Première journée de la Régionale 3 Séniors
- ✚ 24 septembre : Date limite inscription BF Initiation Découverte et Développement
- ✚ 26 septembre : Date limite engagement Féminines Régionales
- ✚ 30 septembre : Date limite engagement en M18 à XV Accession
- ✚ 14/15 octobre : Première journée des championnats régionaux Féminines à X

NOS PARTENAIRES

